



Assemblée générale annuelle des parents de l'École des Cœurs-Vaillants

Le mardi 10 septembre 2019 à 19h00
à l'École des Cœurs-Vaillants, située au 3430, boul. Neilson

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 19h00 et Madame Natalie Blais, directrice de l'école, souhaite la bienvenue aux parents et les remercie d'être présents ce soir. Elle en profite pour souligner l'importance de l'implication des parents au sein de l'école.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Madame Natalie Blais se propose comme présidente de l'assemblée alors que Madame Marie-Eve Jalbert s'autoproclame secrétaire pour la soirée.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel sous la proposition de madame Olivia Lafontaine, secondée par monsieur Martin Boucher.

4. Rapport d'activités 2018-2019 du Conseil d'établissement

Madame Marie-Eve Jalbert, présidente sortante du conseil d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants, présente brièvement le rapport annuel 2018-2019. Elle débute en soulignant qu'il s'agit du tout premier rapport annuel du conseil d'établissement (CE) depuis la désinstitutionnalisation des écoles *Cœur-Vaillant* et *Cœur-Vaillant-Campanile*.

Elle présente les démarches et projets réalisés au cours de l'année par le CE. Elle mentionne, entre autres, les représentations effectuées auprès de la Ville de Québec concernant la circulation sur la rue de Liège, les ajustements au projet éducatif visant à intégrer les orientations et objectifs du nouveau Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, de même que la réflexion débutée concernant l'anglais intensif en 6^e année. Elle ajoute qu'un organisme de participation des parents (OPP) a été mis sur pied et a pris en charge la réalisation de l'album des finissants et l'organisation de la fête des finissants.

Madame Jalbert souligne ensuite la grande variété des activités offertes aux élèves par l'équipe-école en 2018-2019. Elle mentionne notamment la tenue d'un marché de Noël au service de garde, au cours duquel des objets fabriqués par les élèves ont été vendus au profit d'un organisme venant en aide aux jeunes filles du Burkina Faso, de même qu'un salon du livre auquel ont pu participer l'ensemble des élèves de l'école.

Madame Jalbert termine sa présentation en informant les participants à l'assemblée que les membres du CE ont manifesté le souhait de réaliser certains projets au cours des années à venir. Il s'agit de la

revitalisation de la cour d'école ainsi que la tenue d'activités permettant de resserrer les liens entre les parents.

5. Rapport de la trésorerie 2018-2019

Madame Amélie Desbiens-Michaud présente le bilan financier du Conseil d'établissement 2018-2019. Elle informe l'assemblée que le solde final est de 226,00 \$.

Elle présente aussi le budget qui sera alloué pour 2019-2020, soit une somme d'environ 1 300 \$ servant à couvrir différentes dépenses, telles que les frais de garde et de déplacements des parents impliqués dans le CE ou l'OPP, l'achat de cartes-cadeaux pour les élèves, les frais de secrétariat ainsi que les deux goûters prévus aux mois de décembre et de juin. Elle mentionne également que les dépenses doivent être autorisées par les membres du Conseil.

6. Élections

6.1 Rôles et responsabilités du Conseil d'établissement et du Comité de parents de la CSDD

Madame Jalbert présente aux parents les rôles et responsabilités du Conseil d'établissement puis du Comité de parents de la commission scolaire des Découvreurs. Monsieur Frédéric Giasson, représentant sortant du Comité de parents, fournit des précisions sur les avantages pour l'école et le CE de faire partie de ce comité. Les rencontres de ces deux comités se tiennent mensuellement, à quelques exceptions près.

6.2 Rôles et responsabilités de l'OPP; organisme de participation des parents

À son tour, Madame Blais renseigne les parents présents sur le fonctionnement de l'OPP et son mandat. L'organisme de participation des parents a été mis sur pied l'an passé et était composé de 7 parents et de 2 membres du personnel. Essentiellement, l'OPP permet aux parents de soutenir le projet éducatif de l'école et de contribuer à divers projets visant la réussite éducative des élèves.

La décision de mettre sur pied un OPP est prise chaque année lors de l'assemblée générale annuelle des parents. Madame Blais précise que si un tel comité n'est pas mis en place, cela n'empêche en rien la possibilité pour des parents d'offrir leur soutien à différents projets, en fonction de leurs intérêts et disponibilités.

Il est décidé que pour l'année 2019-2020, il n'y aura pas d'OPP. Toutefois, madame Blais invite les parents intéressés à faire du bénévolat pour divers projets à se manifester auprès de n'importe quel membre de l'équipe-école. Elle lancera une invitation plus formelle au cours de l'automne.

6.3 Procédure d'élection

Il est décidé que le vote se fera par scrutin et que les bulletins seront comptabilisés par la suite. Il est entendu que les résultats du vote ne seront pas divulgués, seuls les noms des candidats gagnants seront annoncés.

6.4 Nomination de la présidence d'élection

Madame Blais occupera le rôle de la présidence pour l'élection des membres.

6.5 Élection des représentants de parents

Lors de la mise en candidature, plusieurs parents souhaitent se présenter afin de combler l'un des trois postes vacants du Conseil d'établissement. Les parents sont invités à prendre la parole et à se présenter, à tour de rôle.

Les candidats nominés sont : monsieur Emmanuel Bouchard, monsieur Jean-Hubert Smith, monsieur Martin Boucher, madame Olivia Lafontaine, madame Lise Rancourt, madame Amélie Desbiens-Michaud et madame Abir Gharbi.

Deux parents se portent volontaires pour comptabiliser les votes. Madame Blais dévoile les résultats : messieurs Emmanuel Bouchard et Jean-Hubert Smith sont élus. Pour le troisième poste de représentant des parents, un autre vote est nécessaire car deux parents ont obtenu le même nombre de votes. Madame Abir Gharbi est finalement élue.

6.6 Élection du délégué et du substitut au Comité de parents

Monsieur Smith se montre intéressé à participer aux réunions mensuelles du Comité de parents de la commission scolaire des Découvreurs, il est donc décidé qu'il pourra y prendre part. Madame Cynthia Beauchemin offre d'être nommée substitue dans le cas où monsieur Smith ne pourrait y participer.

7. Levée de l'assemblée

Madame Marie-Eve Jalbert propose la levée de l'assemblée à 20h25.